

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/16-avril-Journee-mondiale-de-lutte-contre-l-esclavage-des-enfants>



École & société

16 avril : Journée mondiale de lutte contre l'esclavage des enfants

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : jeudi 13 avril 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Plusieurs dizaines de millions d'enfants entre 4 et 14 ans sont concernés par l'esclavage dans le monde. Les territoires les plus touchés se trouvent en Asie du sud et en Afrique subsaharienne où la moitié des enfants qui naissent vivent sans état civil. Une meilleure connaissance de leurs droits devrait permettre aux enfants de construire une société plus juste.

Iqbal Mashib, symbole d'une jeunesse sacrifiée

Ce jeune Pakistanais a été assassiné le 16 avril 1995 à l'âge de 12 ans. Vendu par ses parents à l'âge de 4 ans, il a dû travailler comme esclave pour les mafias du secteur textile de son pays. Libéré, il a entamé une lutte pour la libération des millions d'enfants esclaves dans le monde. En acquérant une reconnaissance internationale, il a pu dénoncer les responsabilités des habitants de l'hémisphère Nord par rapport à la misère des enfants du Sud devant des parlements et des universités d'Occident. Son combat lui a coûté la vie lorsqu'il est retourné dans son pays.

Lutte contre l'esclavage moderne

Bien qu'aboli dans le monde au cours du XXe siècle, l'esclavage perdure sous différentes formes : enfants soldats, asservissement sexuel, esclavage domestique, trafic d'organes, mariages forcés. Les enfants, population fragile et sans défense, sont plus facilement exploités. En France, le Comité contre l'esclavage moderne combat toutes les formes de traite des êtres humains. Depuis sa création en 1994, il a accompagné plusieurs personnes qui étaient mineures lors de leur exploitation. L'aide proposée peut tout aussi bien être juridique que sociale ou psychologique.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa soutient toutes les actions en faveur des enfants. Le respect des principes portés par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) doit se faire par l'éducation, il est donc primordial que les élèves puissent les connaître dans le cadre de leur scolarité. Construire une société plus juste et plus fraternelle nécessite que les jeunes générations soient conscientes que l'intérêt général est l'affaire de tous.

> > [Vidéo sur le 16 avril et l'esclavage moderne des enfants à destination des plus jeunes \(site Milan\)](#)

> > [Questions-réponses sur la CIDE](#)

> > [La CIDE sur le site de l'Unicef](#)